

COMMUNE D'ARCHAMPS

Le quinze janvier deux mille treize, le Conseil Municipal de la Commune d'Archamps (Haute-Savoie) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard JOUVENOZ, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 5 janvier 2013

Présents : Bernard JOUVENOZ, Raymond LARUE, Yves CHAVANNE, Jean-Claude MAILLOT, Hervé JOUCLARD, Daniel PERAY, André GUILLOT, Christine COBLENCE, Jean-François HOTELLIER, Denis BAUDET

Excusés : Michelle LANCHE, Michelle MAYET, Claude NIQUILLE, Claire-Lise SIMEONI

Mme Michelle LANCHE a donné pouvoir à Christine COBLENCE

Mme Michelle MAILLET a donné pouvoir à Raymond LARUE

Mr Claude NIQUILLE a donné pouvoir à Yves CHAVANNE

Monsieur le Maire présente ses vœux au nom de la municipalité au public et aux habitants d'Archamps.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h05 et le Conseil Municipal passe à l'ordre du jour.

Le PV du Conseil Municipal du 27 novembre 2012 est approuvé et André GUILLOT est désigné secrétaire de séance.

Délibération DE2013001 :

ACQUISITION FONCIERE AUX CONSORTS GRILLET

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le mandat confié à TERACTEM, pour la négociation en vue de l'acquisition des terrains nécessaires à l'implantation d'un troisième réservoir d'eau potable. Il rappelle également sa délibération en date du 17 avril 2012 qui approuvait l'achat de terrains aux consorts GRILLET pour un montant total de 12 020 €

Monsieur le Maire rappelle les travaux, réalisés il y a deux ans, de raccordement entre le réservoir de Chôtard et celui de Blécheins permettant de réduire les achats d'eau à la Communauté de Communes du Genevois.

Monsieur le Maire expose que les consorts GRILLET ont signé le 18 décembre dernier une promesse de vente pour la cession d'un ensemble de terrains (A 129, 130, 131, 132, 133, 98 & C 212, 168 et 225) et non uniquement du terrain concerné par ce réservoir. La surface globale de ces terrains est de 22 512 m². Le prix de l'ensemble a été légèrement modifié par rapport à l'estimation de départ et s'élève à 12 200 €. Sachant que la Communauté de Communes du Genevois a repris la compétence eau à compter du 1^{er} janvier 2013, la partie de la parcelle où se trouvera le réservoir devra donc être cédée à la CCG. Le conseil municipal décide l'acquisition de ces terrains et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de vente et tout autre document nécessaire à la conclusion de cette affaire.

ADOpte À L'UNANIMITE

Délibération DE2013002 :

RECOURS CONTRE LA DELIBERATION APPROUVANT LA REVISION SIMPLIFIEE N°1 – DEFENSE DES INTERETS DE LA COMMUNE DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Monsieur le Maire informe du recours gracieux puis contentieux qui a été déposé par l'Association Archamps-Village devant le Tribunal Administratif de Grenoble, demandant l'annulation de la délibération n° 59/2012 du 31 juillet 2012 approuvant la révision simplifiée n°1 du PLU.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de l'autoriser à ester en justice ainsi qu'à mandater un cabinet d'avocats, à savoir le cabinet FIAT avec qui la commune travaille depuis plusieurs années, pour défendre les intérêts de la commune.

ADOpte À L'UNANIMITE

Délibération DE2013003 :**ETAT DES RESTES A REALISER DE L'EXERCICE 2012**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'état des restes à réaliser de l'exercice de l'année 2012. Ceux-ci apparaîtront en report sur les sections d'investissement du budget général, eau potable et de l'auberge communale de l'exercice 2013.

Voici le détail des restes à réaliser :

N° de compte	Intitulé	Montant	Désignation
BUDGET GENERAL			
Dépenses			
CHAPITRE 20		13 000 €	
202	Frais d'études	13 000 €	Révision du PLU
CHAPITRE 204		50 800 €	
20413	Département	50 800 €	Tourne à gauche RD 18
CHAPITRE 21		135 000 €	
2112	Terrains de voirie	135 000 €	Terrains GRILLET...
CHAPITRE 23		810 000 €	
2315	Installations, matériels	810 000 €	Tourne à gauche RD18/1206, Crêt denier
Recettes			
CHAPITRE 13		80 000 €	
1321	Etat	40 000 €	Rénovation mairie
1323	Département	40 000 €	Rénovation mairie

BUDGET AUBERGE COMMUNALE

Dépenses			
CHAPITRE 23		200 000 €	
2313	Constructions	200 000 €	Auberge communale
Recettes			
CHAPITRE 13		52 000 €	
1323	Départements	52 000 €	Auberge communale

BUDGET EAU POTABLE

CHAPITRE 23		50 000 €	
2315	Installations, matériels	50 000 €	Pont de Combe

Monsieur le Maire rappelle le transfert de la compétence eau au 1^{er} janvier 2013, qui s'accompagne du budget annexe pour l'exercice 2013.

ADOpte À L'UNANIMITE

Délibération DE2013004 :**ACQUISITION FONCIERE DE L'ATMB**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée la situation d'une parcelle cadastrée section AB n°244 se trouvant au Lieu-Dit « Pont de Combe » et située au croisement entre la Route d'Annecy et la Route du Léman. D'une surface 1746 m², cette parcelle est classée en zone naturelle du PLU. Des discussions ont été établies avec l'ATMB, qui est propriétaire de la parcelle concernée. France Domaine a estimé la valeur vénale de cette parcelle à 6000 €. Il rappelle également que l'ATMB avait fait l'acquisition de ce terrain et d'autres lors de la construction de l'A40. Cette parcelle pourrait intéresser la commune pour la mise en place d'un arrêt de bus

pour la nouvelle ligne M. Le conseil municipal décide l'acquisition de ce terrain et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de vente et tout autre document nécessaire à la conclusion de cette affaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération DE2013005 :

FORET COMMUNALE : PROGRAMME D'ACTION 2013

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le programme d'actions proposé par l'Office National des Forêts. Un ensemble de travaux a été défini pour un montant global de 10 640 € en investissement, et en accord avec l'ONF, il est possible de répartir cette somme sur deux exercices budgétaires (2013 & 2014).

Monsieur le Maire propose donc de prendre en charge cette année :

1. Les travaux sylvicoles : dégagement manuel des régénérations naturelles au canton de Vovray (1350,00 €),
2. Les travaux de délimitation : création d'un périmètre (recherche bornes existantes, repérages par piquets des angles, peinture à la bombe) au bout de la route forestière (3300,00€).

Les travaux de 2013 s'élèvent donc à un montant de 4 650 € hors-taxes.

Monsieur le Maire rappelle les investissements constants effectués ces dernières années dans la forêt communale, qui permettent d'avoir une forêt bien entretenue. D'autres travaux tels que des travaux de maintenance (entretien du périmètre, création de périmètre) et d'accueil (mise en place de mobilier d'accueil et signalétique) seront quant à eux effectués en 2014, pour un montant total de 5990 € hors-taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération DE2013006

SUBVENTIONS 2012

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée sa délibération du 17 avril 2012 attribuant des subventions à diverses associations et notamment la subvention attribuée au Syndicat Mixte du Salève pour les travaux de la Grotte d'Orjobet, d'un montant de 2000€ Monsieur le Maire, précise qu'une erreur matérielle s'est glissée dans la rédaction de la délibération où la ligne a été omise. Il propose donc de corriger cette situation et de la rattacher à la délibération du 17 avril 2012.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération DE2013007

RENOVATION DE LA MAIRIE : PROLONGATION DU DELAI CONTRACTUEL

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le délai contractuel du marché conclu pour les travaux de rénovation de la Mairie, était de douze mois. En raison de divers retards et de travaux supplémentaires demandés par le Maître d'ouvrage, la réception n'a eu lieu que le 7 juillet 2012 au lieu du 23 février 2012. Monsieur le Maire propose donc de prolonger le délai contractuel de six mois pour l'ensemble des lots du marché de travaux afin de permettre de liquider les derniers paiements. Le Conseil Municipal décide de prolonger le délai contractuel pour l'ensemble des lots et autorise Monsieur le Maire à les signer.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

COMMISSIONS MUNICIPALES

Monsieur Jean-François HOTELLIER rend compte de la dernière commission d'urbanisme :

- ENGELER Cédric (PC-MO) – Agrandissement de la maison.
- LABORDE Thomas (PC-MO) – Modifications typologie, murs gabions, poteaux béton armé balcons, débords toitures, taille châssis.
- SCI Les Cèdres – Guy FRACHEBOUD (PC-MO) – Modifications : accès, accès sous-sol, entrée immeuble, places de parking, emplacements poubelles, façades sud et est.
- MOTTET Bruno (PC) – Construction d'une maison individuelle avec annexes : garage et sous-sol partiel.
- MOTTET Claude (PC-MO) – Création de deux fenêtres, création de trois velux, déplacement capteurs solaires, suppression du bardage partiel, déplacement des quatre velux.

- SCI LES JARDINS D'IRIS – Olivier GALLAIS – Construction d'un immeuble de logements en R+2 sur un niveau de sous-sol.
- SIMEONI Michael – Construction de deux villas individuelles avec garages en sous-sol.
- ODDON Gilles (PC-MO) – Modification fenêtre à l'étage, façade ouest.
- LAVERRIERE Gérard – Réhabilitation, transformation et extension de la ferme existante en bâtiment d'habitation collectif ; construction d'une maison individuelle, constructions de trois maisons individuelles groupées, démolition d'une grange, transformation d'une remise en local poubelles et deux-roues et la division du terrain en trois lots.
- MERENDOL Alban (DP) – Création d'une piscine enterrée.
- DI MARTILE Paulette (DP) – Pose de deux velux.

TRAVAUX

Monsieur le Maire rappelle que le terrain entre le cimetière et la route d'Arbigny a été acquis, et que les travaux d'amélioration de l'entrée du cimetière sont à l'étude et devraient être engagés prochainement.

Monsieur Raymond LARUE fait le point sur les travaux du parking de la Mairie. Il nous informe que l'entreprise SAEV est sur les lieux actuellement, et que l'entreprise BORTOLUZZI devrait intervenir dans les prochains jours. Il restera donc le théâtre de verdure à mettre en place, les grands arbres à planter, le marquage définitif qui sera effectué ce printemps et l'éclairage public à installer.

Monsieur le Maire informe que les travaux d'aménagement du rond point du Pont de Combe devraient commencer au printemps 2013.

Monsieur le Maire indique que les travaux d'isolation de la salle polyvalente et de rénovation des sanitaires sont terminés, et permettent d'accueillir les vœux le 16 janvier 2013 à 19h00.

Monsieur LARUE indique que pour l'élargissement de la route de Blécheins (secteur Sous-Leuchet), la consultation pour les deux lots a été lancée. Les travaux débiteront en avril et dureront trois mois. Une consultation pour le trottoir des Mirabelles en direction des Pommeraias sera également bientôt lancée.

DIVERS

Monsieur Denis BAUDET évoque la mise en place d'un double sens pour les vélos Route des Vignes du Crêts.

Ligne M : Monsieur le Maire rappelle l'ouverture, à compter du 18 février 2013, de la ligne de transport en commun qui reliera Croix-de-Rozon à Saint-Julien-en-Genevois-gare, avec notamment un arrêt au Pont de Combe et trois sur la Technopôle.

Monsieur le Maire rend compte de l'actualité des dossiers à la CCG soit : le SCOT, l'étude sur la fiscalité professionnelle unique (FPU), le transfert de la compétence eau.

Pour la classe de découverte, que Monsieur le Maire a déjà évoquée au dernier Conseil Municipal, des précisions ont été apportées et le devis a été affiné. Cette classe verte va donc avoir lieu du 15 au 19 avril 2013 au Châteaux de la Loire, comme prévu initialement. La part communale ajustée s'élève à 9200 €

Monsieur le Maire rappelle le sujet de l'aménagement du rythme scolaire. Les décrets d'application de la réforme devraient nous parvenir rapidement. Le plus gros inconvénient de cette réforme sera la gestion entre temps scolaire et temps périscolaire. Monsieur le Maire indique que l'application relèvera de la décision de chaque commune en 2013 et sera effective en 2014.

Monsieur le Maire nous informe qu'un travail est en train d'être effectué entre le propriétaire et l'architecte pour redynamiser la galerie Alliance. Il précise qu'une exposition intitulée « L'art rencontre la technologie » y est installée actuellement jusqu'au 15 mars 2013.

Hervé JOUCLARD nous informe de la journée nationale de la raquette à neige, laquelle est organisée par la Maison de la Montagne pour notre canton. Cette journée aura lieu le dimanche 20 janvier 2013 à La Croisette – Au Salève où des producteurs locaux seront présents, ainsi que le 27ème BCA, etc... Des démonstrations de secours en montagne auront lieu.

La séance est levée à 21H10.